

TITRE DE LA LEÇON : LES ALTERATIONS

Discipline : Education musicale

Sous-discipline : Théorie musicale

Cycle : Collège - Niveau : sixième

I- Définition

Les altérations sont des signes qui changent la hauteur des notes naturelles.

II- Figures d'altérations

Il existe cinq (05) figures d'altérations qui sont :

1- Le dièse #

2- Le bémol ♭

3- Le double dièse x ou ##

4- Le double bémol bb

5- Le bécarre ♮

III- Rôle des altérations

1- Le dièse est un signe qui élève le son de la note d'1/2 ton.

2- Le bémol est un signe qui abaisse le son de la note d'1/2 ton.

3- Le double dièse élève le son deux fois que le simple dièse.

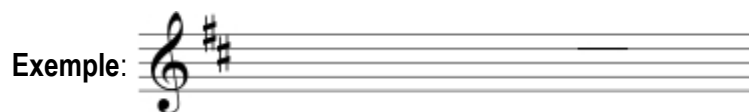
4- Le double bémol abaisse le son deux fois que le simple bémol.

5- Le bécarre est une altération qui annule l'effet du dièse, du bémol, du double dièse et du double bémol.

IV-Position des altérations sur la portée

Selon leurs positions sur la portée, les altérations constituent deux (2) groupes à savoir : les altérations constitutives et les altérations accidentelles ou accidents.

1- **Les altérations constitutives** : Ce sont des altérations qui se placent au commencement de la portée immédiatement après la clé.



2- **Les altérations accidentelles ou accidents** : Ce sont des altérations qui se placent devant les notes qu'elles modifient.

